

Besançon le 31 décembre 2020

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale ordinaire électorale du Comité Départemental du Doubs de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins, Codep25, s'est tenue le samedi 19 décembre 2020 à 9 h 00, au local de l'Aquatique Club Sochalien, 13 rue Jean Jaurès à Sochaux.

Les règles Covid sont appliquées : contrôle de l'arrivée, prise de température, liste des présents, gel, masque obligatoire, distance entre participants. Un grand merci à Jean-Pierre qui a géré cette AG.

Clubs présents ou représentés

- Groupe Comtois Subaquatique MONTBELIARD
- Groupe Exploration BETHONCOURT
- Aqua Sport Comtois BESANCON
- Groupe d'Exploration Subaquatique Pontissalien PONTARLIER
- BUC BESANCON
- Ptérois Club VALENTIGNEY
- Club Montbéliardais de Sports Aquatiques MONTBELIARD
- Aquatique Club Sochalien SOCHAUX
- COS du Conseil Général du Doubs, section plongée BESANCON
- La Méduse BESANÇON

Personnes présentes :

ALBERT Jean-Pierre	Aquatique Club Sochalien
BERTRAND Thiéry	BUC Plongée
BROUSTAL Julien	Aquatique Club Sochalien
CHANUT Stéphane	BUC plongée
CHATEL François	Groupe Comtois Subaquatique
CLEAYS Richard	La Méduse
ECHARD Amans	La Méduse
FEBVRE Jean-Louis	La Méduse
KUPFER Michel	Aqua Sport Comtois
LACOUR Elisabeth	BUC plongée
LE MEUNIER Georges	Groupe Comtois Subaquatique
MERCIER Patrick	Groupe d'Exploration Sous-Marine de Bethoncourt
MILESI Daniel	BUC plongée
MOREL François	BUC plongée
PETIT Pascale	Club Montbéliard de Sports Aquatiques
STANUSCU Gisèle	Groupe d'Exploration Subaquatique Pontissalien
TOSSOT-ROSSET John	Groupe d'Exploration Subaquatique Pontissalien
VEGA Nathalie	Groupe d'Exploration Subaquatique Pontissalien

Personnes excusées :

THEVENET André	Membre du Codep25
----------------	-------------------

10 clubs sur 12 affiliés étant présents ou représentés (2 pouvoirs), 24 voix sur 31, l'Assemblée Générale peut donc délibérer (Pour des raisons réglementaires, le BUC s'abstient de voter).

Ordre du jour :

9 h à 11 h AG ordinaire

- Rapport Moral du Président
- Bilan des activités de la saison écoulée
- Rapport financier
- Rapport de la Commission Apnée
- Rapport de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques
- Rapport de la Commission Nage avec Palmes
- Rapport de la Commission Technique
- Rapport de la Commission Médicale
- Remise de médailles FFESSM

11 h à 12 h Election Comité Directeur

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président, Amans ECHARD souhaite la bienvenue, remercie de leur présence les membres présents, représentant 10 clubs sur 12 clubs.

Rapport Moral du Président et rapport d'activités :

Merci de votre présence malgré la situation sanitaire actuelle prouvant ainsi votre attachement au Comité Départemental.

Myriam Ziane, Présidente du Comité BFC de la FFESSM ne pourra être parmi nous, mais sera représentée par Michel KUPFER Président Adjoint .

Merci à tous les responsables des 12 Clubs du Codep pour leurs investissements.

Après 16 ans en tant que Président du CODEP 25 de la FFESSM j'ai décidé de poser mon sac.

Merci à tous les membres du Comité Directeur de m'avoir aidé dans cette fonction.

J'ai pris la décision malgré tout de faire partie du nouveau Comité Directeur pour simplement participer.

Les clubs :

Pas de changement quant au nombre de clubs dans notre Département (12 Clubs)

Les licenciés :

Les effectifs sont en très légère diminution : 12 licenciés de moins qu'en 2019

Le plus dur je pense sera la saison 2020/2021

Bravo à Pascale Petit pour sa médaille d'argent Fédérale bien méritée pour tout le travail accompli au sien de son club.

Merci à Frédéric Boillot qui devient Formateur TIV

Le CODEP et les diverses instances :

Notre rôle est de servir d'intermédiaire entre les clubs et les diverses instances et organismes départementaux, régionaux et nationaux (Conseil Départemental, CDOS, Comité Régional, FFESSM...)

Les aides

Du CODEP vers les clubs

Les aides habituelles : achat matériel, aides aux clubs organisant des compétitions BUC et CMSA...

CDOS :

Aide à la formation 1^{er} et 2^{ème} niveau d'encadrants, juges, arbitres, formateurs TIV...

Rappel : c'est un dossier simple à remplir, un moyen de récupérer une partie du coût de la formation (jusqu'à 150 € maxi par candidat)

Conseil départemental : 1100 €

Aides oxygène (versement récent)

Aides pour l'achat de matériel

Aides aux compétitions : BUC pour l'apnée
CMSA pour la nage avec palme

Formation PSC 1 en 2020 :

Pool de formation PSC1 : en novembre une formation était envisagée à Sochaux.
Je rappelle que tous les licenciés et leur famille peuvent s'inscrire à cette formation.

TIV : cette formation revient aux CODEP. La priorité du CODEP 25 sera le recyclage des TIV avec l'aide des formateurs de la région.

Pour 2020 un candidat a suivi en février à Lyon la formation Formateur TIV prise en charge intégrale par le Codep.

Merci de votre attention

L'Assemblée Générale approuve ce rapport à l'unanimité.

Michel KUPFER représentant Myriam ZIANE rapporte ses paroles :

Merci de m'excuser pour mon absence compte tenu des circonstances (collègue testé positif). Il vaut mieux être prudents.

Aujourd'hui, pour vous, c'est le changement d'un mandat et plus particulièrement de président (et peut-être d'autres...). Un grand merci pour l'équipe sortante et plus particulièrement à Amans.

Merci pour votre investissement fédéral.

Au vu des conditions actuelles, il n'est pas facile de fonctionner dans les clubs, les commissions, le Codep et même au niveau de la région.

N'hésitez pas à maintenir les liens. Il faut continuer vos projets, continuer d'organiser les formations prévues, les compétitions (comme la compétition régionale d'Apnée de Besançon ou de PSP à Dijon prévue en Mars.

La fédération continue à fonctionner.

Comme le rappel des décisions gouvernementales concernant le sport et plus particulièrement les activités subaquatiques, il est autorisé de plonger ou de faire de l'apnée en milieu naturel au sein des clubs, par groupes de 6 (encadrants compris). Mais il peut y avoir plusieurs groupes.

En piscine, seuls les mineurs, les athlètes de haut niveau, les personnes en situation de handicap ont le droit de pratiquer.

Concernant l'AG régionale, tous les Codep n'ont pas encore tenu leur AG, vous êtes le 3^{ème} sur 8. Il a été demandé d'organiser les 5 autres AG avant le 24/1 (voire le 31/1)

Il est envisagé d'organiser l'AG régionale début février en présentiel mais il sera organisé en parallèle une version distancielle avec votes électroniques.

Cette date va être définie très prochainement avec le Comité Directeur Régional. Vous en serez prochainement informé.

Merci par avance de voter ou de transmettre vos mandats.

Il en est de même pour l'AG Nationale prévue à Lyon les 27 et 28 mars prochain.

Je vous souhaite une belle AG

Soyez prudents.

Pour finir, je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année de la part de l'équipe régionale.

Prenez soin de vous.

Myriam.

Rapport financier :

Les comptes 2020, arrêtés au 31 décembre (projection), présentés par le Trésorier Jean-Louis FEBVRE, se soldent par un résultat excédentaire de **729.63 €** (voir pièces jointes).

- 10 clubs ont réglé leur adhésion et ont perçu l'aide oxygène octroyée par le Codep (50 € / an), une relance sera faite pour les 2 clubs en retard.

Le trésorier présente également le budget prévisionnel pour 2021 (Voir pièces jointes).

L'Assemblée Générale approuve ce rapport à l'unanimité.

Rapport de la Commission Apnée :

Le rapport de la Commission Apnée est fait par François MOREL président de cette commission (Voir pièces jointes).

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques :

Le rapport de la Commission Biologie est fait par Michel KUPFER président de cette commission (Voir pièces jointes).

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Nage avec Palmes :

Le rapport de la Commission Nage avec Palmes est fait par Pascale PETIT présidente de cette commission (Voir pièces jointes).

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Médicale :

Le rapport de la Commission Médicale est fait par Gisèle STANUSCU vice-présidente de cette commission (Voir pièces jointes).

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Technique :

Le rapport de la Commission Technique est fait par Richard CLEAYS président de cette commission (Voir pièces jointes).

Rapport approuvé à l'unanimité.

Gisèle STANESCU envisage la création d'une commission archéologie. Ce point sera vu avec la nouvelle équipe.

Remise de médaille :

Une médaille d'argent de la FFESSM est remis à Pascale PETIT présidente du CMSA.

Michel KUPFER félicite Amans pour sa médaille d'or de la FFESSM qui lui sera remise lors d'une manifestation nationale.

Elections :

Présentation des candidats :

Quinze candidats se présentent ou sont représentés

ALBERT Jean-Pierre
BERTRAND Thierry
BOISSIER Nathalie
CAGNETTA Alain
CHANUT Stéphane
CLAEYS Richard

ECHARD Amans
FEBVRE Jean-Louis
KUPFER Michel
LACOUR Elisabeth
MILESI Daniel
MOREL François

PETIT Pascale
STANESCU Gisèle

VEGA Nathalie

Vote à bulletin secret.

Résultats : *tous les candidats sont élus.*

Les candidats élus remercient les membres de l'ancien Comité Directeur et leur Président Amans pour le travail accompli.

Formation du bureau :

Président : Thiery BERTRAND

Président Adjoint : Daniel MILESI

Vice-président : Jean-Pierre ALBERT

Secrétaire : Michel KUPFER

Trésorier : Jean-Louis FEBVRE

Vote de l'AG pour le président (à bulletin secret)

Résultats : *Thiery BERTRAND est élu à l'unanimité*

Thiery BERTRAND présente le nouveau Comité Directeur et les commissions

Apnée : François MOREL

Environnement et Biologie Subaquatique : Michel KUPFER

Nages avec Palmes : Pascale PETIT

Médicale : Fabienne REYNAUD

Technique : Richard CLEAYS

La séance est levée à 11 h 30, elle est suivie d'un pot de l'amitié (en suivant les règles de distanciation).

le Secrétaire du Codep25 :

Michel KUPFER



le Président du Codep25 :

Amans ECHARD



Pièces jointes : Compte-rendu financier
Comptes-rendus des Commissions